



Août / August 2020

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption

Année / Year 3, N° 044



Gratuit / Free

Tél: 222 20 37 32, 658 262 682, 651 649 194 • Fax: 222 20 37 30 • Hotline: 1517

B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé

Website : www.conac.cm

Mailto : info@conac.cm

CÉLÉBRATION

L'AFRIQUE S'OPPOSE À LA CORRUPTION

La célébration le 11 juillet 2020 de la quatrième Journée Africaine de Lutte contre la Corruption a donné l'occasion au Continent Noir de renouveler son engagement pour l'éradication de ce fléau.

Le thème approuvé par le Conseil Exécutif de l'Union Africaine pour cette célébration est tissé autour du leitmotiv: « Combattre la corruption par des systèmes judiciaires efficaces et efficaces ».

Partout sur le continent, des Etats Membres de l'Union Africaine ont tenu des manifestations pour marquer cette célébration malgré le contexte morose de la crise de la COVID 19 qui impose des manifestations sobres.

Au Cameroun et en prélude à cette célébration, la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC), organe central de lutte contre la corruption, a organisé une conférence de presse à son siège du Palais des Congrès à Yaoundé. A cette occasion, le Président de la CONAC, le Révérend Docteur Dieudonné MASSI GAMS a présenté les avancées de la lutte contre ce

fléau dans notre pays, sur les dix dernières années.

L'échange avec les journalistes de la presse nationale et internationale a permis de se rendre compte que la lutte contre la corruption au Cameroun évolue efficacement et irréversiblement.

2010-2020 a été présenté comme « la décennie de petits pas irréversibles » vers un Cameroun plus intègre. Le Président de la CONAC en veut pour preuve, le renforcement des cadres légal, règlementaire, institutionnel et opérationnel dédiés à la lutte anti-corruption ainsi que la mobilisation populaire et des retombées probantes, dont financières.

A titre indicatif, le Président de la CONAC a rappelé qu'entre 2011 et 2017, des investigations de la CONAC ont permis à l'Etat de gagner plus de 1652 milliards et demi de FCFA.

Gain aussi au niveau de la perception. Une enquête auprès des usagers des services publics, conduite en 2015 par la CONAC en guise d'évaluation in itinere révèle une baisse du phénomène, certes lente mais irréversible de 0,73/10 points entre 2010 et 2015. En 2010, la perception de l'intensité de la corruption dans les administrations publiques était de 6,6 points/10, en 2015, elle recule à 5,87 points/10.

Autre objet de satisfaction, le renforcement de cette lutte à travers la ratification de la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la Corruption, le 1er avril 2020 par le Cameroun.

Des faits d'armes et bien d'autres qui ont fait dire au Président de la CONAC que, Petit à petit, mais de manière décisive et irréversible, les lignes bougent.



AFRICA ANTI-CORRUPTION DAY

CONAC FACE TO FACE WITH THE PRESS ON

The National Anti Corruption Commission of Cameroon, CONAC, marked the 4th African Anti-Corruption Day with a Press Conference organized at the Institution's Head Office in Yaounde on the 10th of July, 2020; a day to the D-day. The event, attended by the Vice-Chairman of CONAC, brought together over forty media persons from both the public and private press.

Focus at the Press Conference was on this year's theme which was "Fighting Corruption through Effective and Efficient Judicial Systems" and on the road covered in the fight against corruption in Cameroon within the last ten years. A power point presentation by the head of the Prevention and Communication Division, Madam Irene MORIKANG TCHE and a discourse from CONAC's Chair, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, gave the journalist a bird's-eye view on the achievements of CONAC and on the substance of the commemoration.

In an ensuing question and answer exercise, the media persons dwelled on illicit enrichment which has become common place in Cameroon and questioned why Article 66 of the Constitution of the Republic, which calls for the declaration of Assets by

State workers, has not been put into effect. They also probed on the powers of CONAC, wondering if the commission were not a toothless bull dog which would only bark but would not bite given that the Commission doesn't have punitive powers and sometimes finds itself dragged to court by those it has reported as guilty of corruption and the embezzlement of State funds. Reporters equally questioned the value of the Institution's reports in a context where officials are still appointed to top government positions even after CONAC has conclusively submitted findings implicating them in corruption affairs.

Reacting to the implementation of Article 66 of the Constitution of 1996, which calls for the declaration of assets, the CONAC Chair Rev Dr Dieudonné MASSI GAMS said the

Head of State, President Paul BIYA, took a major step in the direction, on the 1st of April, 2020, when he ratified the African Union Convention on Preventing and Combating Corruption. He intimated that with the ratification, anti-corruption structures will in the near future investigate on assimilated offenses to corruption such as illicit enrichment and money laundry that were not included in the Penal Code.

On the appointment or re-appointment of government workers to top management positions even after they had been tagged to a corruption saga, the Chairman underlined that it is not within the competence of CONAC to determine who should be, or who should not be appointed by the Head of State. The Commission's role, he said, is to dig properly into cases of corruption and present its fin-

dings and recommendations to the President of the Republic who has the constitutional right to appoint people to top government positions.

The corruption schemes that rock the Public Contract sector in Cameroon was another preoccupation the Chairman had to address. Reporters sort to know why certain companies keep being awarded contracts even after they had been inflicted sanctions for poorly executing previous projects. The Journalists held that money passes through hands in the award of public contracts and were out to know CONAC's efforts to stop the practice. Responding to this, the CONAC Chair indicated that his institution is on ground to fight corruption in the public contract sector. He made reference to

CONAC's Annual Report on the state of the fight against Corruption in Cameroon which, he said, carries reports on investigations conducted by the National Anti-Corruption Commission, in the public contract sector.

Reacting to the question on court summons against CONAC by individuals on whom the Commission has reported as guilty of corruption charges, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS in a rather light sense of humor, likened the court retaliation action to the fruitless survival efforts of a snake whose head has already been cut off. He said such complaints should not have been accepted in court in the first place because, like he said, the Presidential decree creating CONAC states that the Commission cannot be dragged to court.

DIS « NON » A LA CORRUPTION, CHAQUE « NON » COMPTE



CONAC STAFF LAUD MANAGEMENT FOR CAPACITY ENHANCEMENT TRAININGS

While acknowledging the restitution session as edifying due to the quality of presentations, CONAC staff hailed the Chairman for the unprecedented initiative as they promised to be models of integrity in the fight against corruption.

Launching the four-day restitution session which ran from the 6th to the 9th of July, 2020, CONAC's Chair Reverend Dr Dieudonné MASSI GAMS called on the personnel to pay keen attention to the trainings and put to use the knowledge bestowed. Dishing out the inaugural discourse, Mrs TCHE Irene MORIKANG, Head of the Prevention and Communication Division, dwelled on the qualities of an ideal CONAC staff which

included but were not limited to Know how, knowing how to be and knowing how to live.

The length and breadth of the trainings englobed 13 sessions spanning across various fields such as Investigation, Communication and Prevention, Research and Finance, delivered by CONAC staff who had benefitted from prior trainings.

Addressing his collaborators, the President of the Organising Committee of the restitution ses-

sion of trainings, Mr Dieudonné EPO, highlighted the importance of the exercise session which was to bring the rest of the staff up to speed with what their peers and colleagues had benefitted from other trainings in and out of the country on aspect regarding the fight against corruption. The exchanges that ensued each session gave room for probing and in-depth comprehension of the varied topics treated.

The closing ceremony of the week-long event was marked by a summery presentation of activities during the training to the CONAC chair and a reading of the Final communiqué expressing the gratitude and wishes of the staff. Among other things, the staff pleaded that the exercise be adopted as an annual activity, with the inclusion of other strategic partners in the fight against corruption.

DÉCENNIE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN

LE CHANGEMENT DE MENTALITÉS EST PERCEPTIBLE

Les extraits du propose liminaire du Président de la CONAC à l'occasion de la commémoration de 4e édition de la Journée Africaine de Lutte Contre la Corruption.

« Il nous plaît de prendre la parole à la veille de ce jour mémorable, où l'Afrique célèbre la 4e édition de la journée dédiée à la lutte contre la corruption sur le continent... En janvier 2017, le conseil exécutif de l'Union Africaine avait décidé de consacrer le 11 juillet de chaque année à la promotion de la lutte anti-corruption sur le continent africain. Le but est de commémorer l'adoption, par l'Union Africaine, de la Convention sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption, le 11 juillet 2003 à Maputo, au Mozambique. Cette année, la 4e édition de cette commémoration, est placée sous le thème « Combattre la corruption grâce à des systèmes judiciaires efficaces et performants ». Par ce thème, l'Union Africaine invite toutes les parties prenantes à réfléchir et à dialoguer sur le rôle des systèmes judiciaires dans la promotion de la lutte contre la corruption... »

RATIFICATION

Cette édition de la Journée Africaine de lutte contre la corruption est commémorée dans un contexte particulier pour la lutte contre la corruption au Cameroun. Celui de la récente ratification, par le Cameroun, de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption... Le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, a signé le Décret de ratification de ladite convention le 1er avril 2020, réitérant ainsi sa détermination à lutter, sans relâche, contre la corruption... la Convention de Maputo est faite de 28 articles en bloc, traitant des questions de corruption et d'infractions assimilées. Dans son domaine d'application, elle vise, entre autres :

- ★ le blanchiment des produits de la corruption,
- ★ l'enrichissement illicite,
- ★ la déclaration des biens et avoirs,
- ★ la confiscation et la saisie des produits et moyens de la corruption,

- ★ le financement des partis politiques,
- ★ la coopération et l'assistance mutuelle en matière judiciaire entre les Etats parties.

DÉCENNIE DE LCC

Par ailleurs, la CONAC a l'honneur de vous présenter, à cette occasion, un opuscule intitulé « 2010-2020 : UNE DÉCENNIE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN, LES AVANCEES ».

Ce document retrace les avancées dans la lutte contre la corruption au Cameroun, de la décennie 2010-2020 ; une décennie marquée par des réformes et actions anti-corruption intenses qui ont contribué à faire avancer la lutte contre la corruption dans notre pays... En effet, au cours de dix dernières années, des lignes ont bougé dans la lutte contre la corruption et rien ne sera plus comme avant dans le cadre légal, réglementaire, institutionnel, aussi bien que le cadre opéra-

tionnel pour une mobilisation populaire.

Le changement de mentalités est perceptible (les dénonciations ont passées de 482 en 2010 à 23 048 en 2018, soit une évolution de 4 682%), des milliards ont été recouverts ; plusieurs agents publics corrompus ont été sanctionnés par leurs administrations, plus de 300 entreprises suspendues par le Ministère des marchés Publics. La lutte contre la corruption est d'avantage appréhendée par les ministères et le secteur public qui mettent en œuvre les Initiatives à résultats rapides (IRR) et l'outil PrECIS (Prévention, Edulcoration, Condition, Incitation et sanction), une quarantaine, au moins.

Le pays est entrain de développer, doucement mais sûrement, sa masse critique d'acteurs positifs dans la lutte contre la corruption. Nous continuons à dire avec beaucoup d'assurance qu'ensemble, nous allons vaincre la corruption ».

RESTITUTION DES FORMATIONS REÇUES DES THEMATIQUES RICHES ET DIVERSIFIEES

Du 06 au 09 juillet 2020, se sont déroulées dans la Salle des Actes de la CONAC, des séances de restitutions des formations reçues par certains cadres de l'Institution. Ces restitutions, qui participaient de l'évaluation du renforcement des capacités des personnels de la CONAC, s'inscrivaient en droite ligne de la mise à niveau permanente des ressources humaines dans l'optique d'améliorer les connaissances, les outils, les méthodologies et les stratégies de lutte contre la corruption. Elles ont révélé une foisonnante et riche thématique dont ont bénéficié les participants.

Pendant quatre jours, tout le personnel de la Commission Nationale Anti-Corruption, CONAC, s'est enrichi des formations reçues par certains cadres des Divisions spécialisées et autres services de l'Institution. Au-delà de la leçon inaugurale qui a constitué en elle toute seule un cours magistral, treize communications suivies d'échanges très enlevés ont été données pendant cette période.

La Leçon Inaugurale, délivrée par Mme le Chef de la Division de la Prévention et de la Communication, a consisté en une élaboration sur le portrait du prototype de l'agent de la CONAC en se servant du triptyque : savoir, savoir-être et savoir-vivre. Parmi les autres communications présentées figurent l'éthique et l'intégrité qui s'est située dans le prolongement de la leçon inaugurale avec en prime, la définition de la notion de dilemme éthique.

La présentation du thème relatif à la Convention des Nations Unies sur la corruption et la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption a été l'occasion de souligner que ces deux instruments internationaux, qui doivent constituer des bréviaires pour toute personne agissant dans ce domaine, comportent des dispositions contraignantes et des dispositions facultatives.

En suivant le thème sur la corruption entre prévention, détection et répression, les participants ont été édifiés sur la transparence financière de la vie publique, les principes de la bonne gouvernance territoriale, la prévention de la corruption au sein de l'entreprise et le rôle des Organisations Non Gouvernementales. En matière de détection et de répression de la corruption, des éclairages ont été donnés sur le traitement du renseignement financier, les techniques d'investigations et leur encadrement et le recouvrement des avoirs.

Les méthodes d'enquêtes financières ont permis aux séminaristes d'explorer l'expertise et l'expérience canadiennes en matière de détection des fraudes financières, de blanchiment des capitaux d'argent élaboré, les méthodes de blanchiment d'argent sophistiquées, la juri-comptabilité et les enquêtes criminelles.

En matière d'intégrité dans le sport et la vision des Chefs d'Etat de l'Union Africaine en 2017, l'orateur a conféré sur la manipulation des compétitions sportives et l'intégrité dans le sport, le dopage, les paris sportifs, la législation et réglementation du sport, la lutte contre la manipulation des compétitions et comment le CIO et INTERPOL



peuvent apporter leurs aides ainsi que le trafic de produits dopants. L'on retient de cet exposé que les paris sportifs représentent une importante menace pour le sport dans le monde et qu'au Cameroun, l'Etat a opté pour le régime de licence dans ce domaine. Il convient de ce fait de multiplier les activités de prévention.

La communication relative à la transparence dans le secteur de l'Education a été l'occasion de la présentation de la cartographie des risques de corruption dans le secteur éducatif, les outils de diagnostics des pratiques de corruption et les stratégies de renforcement de la transparence dans ce secteur. Ainsi, les principaux domaines de gestion identifiés comme sources ou niches de corruption sont le financement et l'allocation de subventions spécifiques, la gestion et le comportement des enseignants, la construction et l'équipement des écoles et des Universités, la fraude académique et l'accréditation.

La thématique de la gouvernance fo-

restière a permis de relever que la lutte contre l'exploitation forestière illégale est extrêmement importante parce qu'elle contribue non seulement à défendre les moyens de subsistance des communautés affectées et à protéger la faune, mais aussi à réduire la corruption et les conflits, tout en permettant d'accroître les revenus fiscaux des pays et d'atténuer le réchauffement climatique. L'identification des différents types d'infractions et des moyens de les détecter tournent autour de la chaîne d'approvisionnement qui peut être divisée en 3 étapes : la récolte du bois, le transport ainsi que la transformation et la vente enfin, le marché final.

La communication autour de la cybercriminalité et de la corruption a donné l'occasion de mesurer son impact sur le plan mondial et sur les individus. Les pertes financières liées à ce phénomène seront de l'ordre de 3.300.000 milliards FCFA en 2021 et seulement pour l'année 2015, le Cameroun a perdu 40 milliards FCFA.

Une cyber-attaque est tout type d'action offensive qui vise des systèmes, des infrastructures ou des réseaux informatiques ou encore des ordinateurs personnels, en s'appuyant sur diverses méthodes pour voler, modifier ou détruire des données ou des systèmes informatiques.

La communication sur les normes comptables internationales a permis aux participants de mieux appréhender la notion de « norme » et sa relation à la lutte contre la corruption car les normes permettent de renforcer la bonne gouvernance et d'imposer la redevabilité. L'exposant a indiqué deux types de normes : les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et les normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards). Les normes IFRS s'appliquent aux entreprises cotées en bourse et aux multinationales tandis que les normes IPSAS s'appliquent aux administrations publiques et aux organisations internationales.

Pour ce qui est de l'exposé sur la gestion de la chaîne de la dépense publique, cinq éléments ont été abordés à savoir : l'élaboration des budgets programme ; le cadre d'exécution des dépenses publiques ; la fiscalité de la dépense publique ; la réforme du secteur des Etablissements publics ; la tenue de la comptabilité dans une Agence Comptable.

Pour le thème relatif au contentieux foncier, il a été présenté les causes du contentieux foncier et domanial, les voies de recours, la pluralité des acteurs impliqués, la complexité des procédures ainsi que les régimes juridiques applicables, enfin le coût et la durée des procédures.

Quant à la technique de la recherche des preuves, le fil conducteur de cet exposé était de répondre à la question de la démarche à entreprendre pour mener des investigations adéquates afin de faire jaillir la vérité. Il y a deux démarches à entrevoir : la phase de la préparation intellectuelle et la phase matérielle et opérationnelle.

L'intervenant sur le thème du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme ainsi que le recouvrement des avoirs, a décrit les conséquences désastreuses du blanchiment sur l'économie, en particulier sur les entreprises privées. Il a insisté sur le fait que la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme constituent une problématique mondiale.

Chaque exposé a donné lieu à des échanges nourris et parfois passionnés, sous la conduite de différents modérateurs désignés à cet effet.

NOUVELLE FORME DE CYBERCRIMINALITÉ

LA MISE EN GARDE DE LA CONAC

L'intégralité du communiqué de presse de la CONAC

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il se développe une nouvelle forme de cybercriminalité consistant, pour les auteurs de cette pratique, à proposer aux candidats de fausses épreuves aux examens officiels qu'ils peuvent télécharger moyennant le dépôt sur leurs comptes Orange Money ou MTN Mobile Money des sommes d'argent.

Les victimes de cette arnaque sont contactées via des comptes Facebook ou WhatsApp présentés comme étant ceux des Institutions en charge de l'organisation de ces examens.

Il invite les candidats aux différents examens officiels à ne pas céder à ces nouvelles formes d'escroquerie et de corruption à travers les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et à se préparer sereinement à affronter les épreuves qui leur seront proposées le moment venu.

Il rappelle par ailleurs aux personnes impliquées dans ces pratiques qu'elles seront systématiquement traquées en vue de répondre de leurs actes devant les Juridictions compétentes.

Pour le Président,
et par délégation,
le Vice-Président

Pr. François ANOUKAHA

NEW FORM OF CYBER CRIMINALITY

THE CLARION CALL OF CONAC

Following is a press release from the National Anti-Corruption Commission.

The Chairman of the National Anti-Corruption Commission, Reverend Dr Dieudonné MASSI GAMS, informs the public that a new form of cyber criminality is en vogue, with the perpetrators proposing fake examination scripts to students undertaking official examinations. These cyber criminals request victims to download exam scripts against payment through their Orange and MTN Mobile Money accounts.

The fraudsters, who pose as institutions in charge of organising these examinations, contact victims through their Facebook and

WhatsApp accounts.

The Chairman of CONAC warns candidates of Official Examinations not to fall prey to these forms of fraud and corruption through the New Information and Communication Technology systems but rather to prepare seriously for the examinations that await them.

He further informs these fraudsters that they will be tracked down and arraigned in court.

For the Chairman
and by delegation,
The Vice Chairman

Pr François ANOUKAHA

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Everybody involved in any act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairperson of CONAC and forward using the following means of communication.

- **Hotline: 1517 (calls are free of charge)**
- **Hand mail: Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Yaounde Conference Centre.**
- **Postal mail: Send to P.O. Box 33200 Yaounde**
- **Téléphone : 222 20 37 30 / 658262682 / 651649194**
- **Fax: 222 20 37 30**
- **Email: info@conac.cm**

The denunciation of corruption is a patriotic obligation and a civic responsibility.

PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC » - 13MN

VERSION TÉLÉVISÉE

	Jour de diffusion	Heure de diffusion
CRTV	Mercredi	15h30
	Jeudi	15h30
Canal 2 International	Lundi	18h30
	Jeudi	15h00

VERSION RADIO

CRTV Poste National	Lundi	16H40
---------------------	-------	-------

PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC ALERTE » - 6MN

CRTV Télévision	Lundi	09h00
	Mercredi	18h00
CRTV Poste National	Mardi	09h00
	Jeudi	09h00

WHAT IT TAKES TO FIGHT AGAINST CORRUPTION

Fighting corruption is a conscious act, not an accident.

So....

Don't just wish for change.
Be the change you want to see in the fight against corruption in Cameroon.

Corruption has to do with managing greed and fear.

So....

Put fear into the camp of the corrupt.

A candle does not lose its light by lighting others.

So....

Share good values with all those around you.

WE CAN OVERCOME CORRUPTION BY OUR EFFORTS. THE VICTORY CANNOT BE DECREED OR ACCOMPLISHED BY WISHFUL THINKING.

BE THE CHANGE YOU WANT TO SEE IN CAMEROON
DENOUNCE ALL ACTS OF CORRUPTION TO CONAC

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
Ligne Verte: 1517 / BP 33 200 Yaoundé
info@conac.cm, www.conac.cm

Directeur de Publication

Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

Directeur de Publication Délégué

Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial

NGALLE EYOUM

Rédacteur en chef

Irene MORIKANG TCHE

Rédaction

Irene MORIKANG TCHE

Richard FEGUE EKANI, Benjamin FOUA EFFA,

Anselme NDOPATA, Jacques TCHENEM VANDOU,

William ITOE TITI, Miranda ATAM

Secrétariat

Eunice BIH F. AZIE

Sylvie VOUFACK

Simon Pierre NTAP

Impression Régie / CONAC